

INTRODUCTION

Dans ce deuxième bulletin *Accroître les efforts et les ressources pour la santé (IHP+)*, nous présentons le profil de la Zambie, qui a lancé le Partenariat international pour la santé le 1^{er} novembre dernier, et nous abordons les activités entreprises pour orienter le partenariat ainsi que l'élaboration d'un cadre commun pour suivre et évaluer l'intensification des efforts et l'augmentation des ressources en faveur de la santé.

PROFIL DE LA ZAMBIE



À l'occasion de la présentation des lignes directrices pour la mise en oeuvre du Partenariat international pour la santé, le 1^{er} novembre, le Ministre zambien de la Santé a souligné l'opportunité de cette initiative, conforme aux principes fondamentaux de la Déclaration de Paris et susceptible de fournir une aide efficace et axée sur les résultats. En Zambie, le partenariat s'appuie sur des bases solides : un mémorandum d'accord concernant la santé signé en 2006 et une stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie (JASZ), approuvée plus récemment. La coordination entre la plupart des partenaires du secteur de la santé est satisfaisante – il existe, outre le mémorandum d'accord, un plan stratégique sectoriel, des examens sectoriels conjoints et des mécanismes de financement en commun. La JASZ permet d'orienter l'aide en faveur du Plan national de développement. Dans chaque secteur, un organisme sert d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et l'ensemble des donateurs. Dans le secteur de la santé, trois donateurs principaux (la « troïka ») remplissent cette fonction à tour de rôle. Pour le Plan stratégique national 2006-2010, il s'agit de l'ASDI, du DFID et de l'OMS.

La Zambie doit néanmoins encore faire face à de nombreux problèmes de coordination, qui l'empêchent de progresser. Certains partenaires ne se conforment pas aux approches sectorielles et tiennent à appliquer des plans, des budgets et des procédures d'évaluation distincts, ce qui aggrave encore la pénurie de ressources à laquelle est confronté le personnel national. Les déséquilibres de financement créent des inégalités dans le système de santé – alors que la prévention du paludisme et l'accès aux traitements ARV progressent sensiblement, les taux de mortalité maternel et de morbidité chez l'enfant restent trop élevés. L'inaccessibilité des services en milieu rural est un grave problème et si on veut atteindre les OMD 4 et 5, la prévention dans ces régions doit être repensée selon des modèles différents, d'un meilleur rapport coût/efficacité.

En Zambie, seuls 10 % des fonds consacrés à la santé par les donateurs servent à financer les efforts déployés par les pouvoirs publics pour soutenir le renforcement du système de santé, alors que les 90 % restants servent à financer des programmes de lutte contre certaines maladies spécifiques, notamment le VIH/sida, par l'intermédiaire des ONG. Cette situation entraîne une répartition très inéquitable des ressources et ne permet pas de répondre à quelques uns des principaux problèmes auxquels la Zambie doit faire face – la pénurie d'agents de santé, la faiblesse des infrastructures servant à la prestation des soins, l'obsolescence des équipements et le manque de moyens logistiques et de transport. Les analyses, de grande qualité, effectuées récemment, telles que l'examen des dépenses publiques, et plusieurs études sur les ressources humaines pour la santé, ont permis de déterminer avec exactitude quels étaient les principaux blocages. Toutefois, les structures et les systèmes parallèles concurrents du système de soins public détournent du personnel essentiel et affaiblissent l'ensemble du système.

Grâce au Partenariat international pour la santé, la Zambie espère pouvoir disposer d'un financement plus durable et plus prévisible. On espère que ce partenariat amènera les donateurs à accepter de baser leur financement sur les politiques, les stratégies et les plans sanitaires nationaux et les systèmes de soins des pouvoirs publics à mettre en oeuvre les activités financées par les donateurs.

Liens utiles

Ministère zambien de la Santé | OMS (Zambie) | UNICEF (Zambie) | ONUSIDA (Zambie) | Banque mondiale (Zambie)

GROUPE DE REFERENCE (SuRG)

Le Groupe de référence sur l'accroissement des efforts et des ressources pour la santé (SuRG) est composé de représentants de huit organismes internationaux s'intéressant à la santé (Fondation Gates, Alliance GAVI, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ONUSIDA, Fonds des Nations Unies pour la Population, UNICEF, OMS et Banque mondiale). Il supervise, coordonne et oriente les activités de l'équipe interinstitutions de IHP+, basée à l'OMS (à Genève et à Brazzaville) et à la Banque mondiale et chargée des activités quotidiennes prévues dans le plan de travail de IHP+. Le mandat du SuRG comprend le suivi de l'exécution du plan de travail de IHP+ et la supervision de son développement, la création de groupes de travail thématiques, la vérification de l'existence de systèmes fiables pour répondre aux demandes d'appui technique des pays, le suivi des performances et le recensement des obstacles et la vérification de l'existence de moyens de communication adéquats pour faciliter la mise en oeuvre.

Six domaines thématiques ont été définis en vue d'une analyse : les plans, les stratégies et les budgets nationaux, la prestation des services, le financement, le suivi et l'évaluation axés sur les résultats, le financement de la santé et l'efficacité de l'aide et la santé. Pour chaque thème, un organisme sera chargé de constituer un groupe de travail composé de représentants des différents organismes, qui aura pour tâche de faciliter la collaboration avec les autres partenaires.

Le groupe se réunira tous les mois pour faire le point de la mise en oeuvre du plan de travail de IHP+. Lors de la première vidéoconférence, qui a eu lieu le 6 novembre dernier, deux propositions de collaboration interinstitutions ont été débattues :

1) concernant les activités portant sur les plans, les stratégies et les budgets nationaux, sous l'aide de l'OMS avec la

Lancé en septembre 2007, le Partenariat international pour la santé (IHP) réunit des organismes s'intéressant à la santé, des États et des donateurs attachés à améliorer la situation sanitaire et le développement dans les pays en développement. <http://www.who.int/healthsystems/ihp/en/index.html>

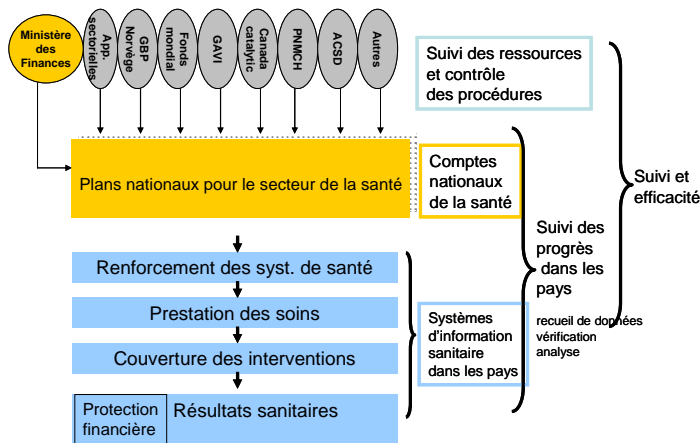
participation de la Banque mondiale, du Fonds mondial, du FNUAP et de l'ONUSIDA ;

2) concernant le suivi et l'évaluation des plans d'accroissement des efforts et des ressources au niveau des pays (voir ci-dessous). Les documents finaux concernant l'ensemble de ces activités seront bientôt disponibles sur le site web du Partenariat.

ACCROITRE LES EFFORTS ET LES RESSOURCES POUR LA SANTE : SUIVI ET EVALUATION

Les efforts déployés pour atteindre les OMD liés à la santé sont sans précédent, tant par la quantité de ressources potentielles que par le nombre d'initiatives concernées. Une entreprise de cette ampleur exige un suivi et une évaluation qui répondent à la fois aux besoins nationaux et mondiaux afin de pouvoir présenter des résultats, d'assurer un financement pour l'avenir et de renforcer les bases factuelles pour les différentes interventions. L'OCDE a publié en 2006 le premier rapport sur le suivi de la Déclaration de Paris en se fondant sur un petit nombre d'indicateurs mis au point pour contrôler l'efficacité de l'aide. Sur la base du rapport de l'OCDE et de travaux concernant certaines maladies, il faut maintenant définir une série d'indicateurs et des méthodes de suivi. En raison de divers obstacles, les pays effectuent rarement des évaluations. En effet, ils ne sont pas toujours en mesure de s'engager dans une démarche collective ou ne disposent pas de moyens suffisants, ils craignent d'obtenir des résultats défavorables, certains problèmes techniques les empêchent de répondre à la demande concernant l'attribution à certaines initiatives et ils sont confrontés à des problèmes financiers. Il faudrait élaborer un cadre commun pour surmonter ces obstacles à un élargissement de l'évaluation, en suivant les principes ci-après :

- il faut mettre en valeur les démarches collectives dans l'intensification de l'action du secteur de la santé.
- Il faut trouver un équilibre entre participation et indépendance des pays.
- Les systèmes de suivi et d'évaluation devront être basés sur des protocoles communs, ainsi que des indicateurs de résultats et des outils de mesure normalisés, qui remplaceront les différents systèmes de suivi des initiatives, des subventions et des prêts.
- Il faut recourir systématiquement aux institutions présentes dans les pays pour renforcer les systèmes d'information sanitaire.
- En règle générale, 5 % à 10 % des fonds destinés aux efforts d'intensification doivent être réservés au suivi et à l'évaluation, principalement pour les activités entreprises dans les pays.
- Il faut effectuer des études spéciales pour répondre à des questions complexes, par exemple pour déterminer comment permettre une vérification générale des résultats présentés par les pays et les équipes d'évaluation.



Un groupe de travail a été créé avec pour mandat :

- d'élaborer un cadre commun (comportant une stratégie de mesure, des indicateurs, des orientations pour les investissements et des principes pour l'évaluation) pour le suivi et l'évaluation et le renforcement des systèmes d'information sanitaire dans le cadre des efforts déployés à l'échelle nationale et internationale en vue d'élargir l'accès aux services de santé ;
- de définir une série d'indicateurs et des méthodes pour contrôler l'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé, en liant ces indicateurs et méthodes à l'évaluation des progrès accomplis dans les pays.

Le groupe de travail est composé de représentants de l'OMS et de la Banque mondiale (qui le président), de l'UNICEF, du Fonds mondial, de l'Alliance GAVI, de l'ONUSIDA, du Réseau de métrologie sanitaire, des partenaires bilatéraux, d'ONG, du Centre for Global Development et de représentants des pays. Un projet de cadre sera présenté à la réunion de janvier pour être finalisé à la fin du mois.

Liens utiles : Plan de travail de IHP+

PROCHAINEMENT...

- Profil du Kenya
- Dernières nouvelles de l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'Afrique dans le cadre des OMD.
- **Version française du 1^{er} bulletin - *Accroître les efforts et les ressources pour la santé (IHP+)***

En quoi consistent les accords avec les pays ?

Le dialogue se poursuit entre les pays qui participent à la première phase du Partenariat quant à la nature de ces accords et un consensus commence à naître. Il s'agit de conclure un accord, négocié entre le gouvernement, les donateurs et d'autres parties prenantes au niveau national, sur :

- des *plans stratégiques nationaux* autour desquels serait alignée l'aide extérieure ;
- le repérage et la mobilisation des ressources nécessaires pour agir sur les *systèmes de santé et les obstacles rencontrés par différents organismes* afin d'atteindre des objectifs plus ambitieux en matière de santé – notamment par rapport aux OMD ;
- une *meilleure utilisation des ressources consacrées à l'aide* en appliquant les Principes de Paris au secteur de la santé ;
- une *plus grande transparence* entre les pouvoirs publics, les partenaires du développement et la société civile.

Tous les pays ne sont pas au même stade de la mise au point de cet accord, dont le calendrier est fixé pays par pays.